

Aide aux vacances enfants - 009-2024-M32

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Aide aux vacances enfants » dont la finalité est :
Informers les ressortissants de leur droit à la prestation extra légale d'aide aux vacances pour l'année en cours.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : NIR - Civilité - Nom/Prénom ouvrant droit - Adresse -

Vie personnelle : Situation familiale - NIR enfant - Nom/Prénom enfant - Date de naissance enfant - Nombre d'enfants à charge

Vie professionnelle : Statut (Salarié Agricole ou Non Salarié Agricole)

Information d'ordre économique et financière : Montant du QF - Montant des ressources - Montant des PF - Nbre de parts

NIR

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 24, à compter de la date de 2 ans

L'accès aux données est réservé :
les familles elles mêmes

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez - Droit d'accès : DPO caisse
- Droit de rectification : DPO caisse
- Droit d'opposition : DPO caisse
aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**